L'Institut de veille sanitaire (InVS) participe au 32 e congrès national de médecine et santé au travail (Clermont Ferrand - 5-8 juin 2012) et publie à cette occasion un Bulletin épidémiologique hebdomadaire (BEH) dédié à la surveillance épidémiologique des risques professionnels[1]

.

Le poids réel des facteurs professionnels sur la santé publique reste aujourd'hui encore sous-estimé. Le milieu professionnel expose en effet à des nuisances de nature différentes, chimiques, physiques, organisationnelles ou relationnelles. Ces nuisances peuvent être à l'origine de pathologies telles que maladies respiratoires, troubles musculo-squelettiques, cancers, santé mentale, maladies cardiovasculaires, problèmes d'audition ou allergies, etc.

C'est pourquoi l'InVS, qui exercedes missions de surveillance, de vigilance et d'alerte dans tous les domaines de la santé publique, est particulièrement engagé dans la surveillance des risques d'origine professionnelle. Ses missions sont **d'a pprofondir la connaissance** de l'impact du travail et des conditions de travail sur la santé de la population, **d'a lerter sur des événements anormaux** survenant sur des lieux de travail, **de m ettre en place des systèmes, des programmes et des outils pour la surveillance épidémiologique**, avec les médecins du travail, et les services de santé au travail et de **m ettre en réseau des professionnels** : médecins traitants, spécialistes... Une grande partie de ses activités s'inscrivent dans les plans de santé publique comme le Plan cancer 2009-2013, le Plan contre le suicide ou le Plan santé-travail 2010-2014. L'institut est également chargé de centraliser les données sur les accidents du travail et les maladies professionnelles provenant des différents régimes de sécurité sociales.

Des systèmes de surveillance spécifiques

La majorité des pathologies générées par le travail ne sont pas spécifiques au contexte professionnel, sont souvent multifactorielles, et les symptômes survenant parfois très longtemps après la période d'exposition, ils sont, par conséquent, difficilement attribuables à l'activité professionnelle. Les bases de données médico-administratives existantes contiennent rarement des données professionnelles. En conséquence, l'InVS s'investit dans le recueil de données et la création de systèmes d'information adaptés, permettant notamment de retracer le parcours des travailleurs sur des périodes qui peuvent être anciennes. Des systèmes de surveillance spécifiques ont été mis en place : cohortes en population ou en entreprise, outils d'évaluation des expositions professionnelles, réseaux de médecins du travail signalant à l'Institut des événements observés lors de leur exercice médical.

Dans ce cadre, l'InVS sera présent au 32 e congrès national de médecine et santé au travail :

Stand InVS : n°C1

Congrès national de médecine et santé au travail – Clermont Ferrand

Du 5-8 juin 2012

A cette occasion, l'InVS publie un Bulletin épidémiologique hebdomadaire (BEH) le 5 juin dédié à la surveillance épidémiologique des risques professionnels.

Les projets prioritaires

Coset - Un programme national pour surveiller au fil des années l'état de santé des travailleurs e

Programme piloté par l'InVS, Coset suit l'état de santé et les conditions de travail d'un groupe de volontaires

Exp-Pro – Un portail dédié aux outils d'évaluation des expositions professionnelles (

L'évaluation des expositions professionnelles est un aspect central de la connaissance des risques pro

Gast

Depuis 2008, l'InVS met en place dans les régions des Groupes d'alerte en Santé Travail (Gast). Ces g

[1] BEH n°22-23 - 5 juin 2012 – *Surveillance épidémiologique des risques professionnels, quoi de neuf ?*

L'InVS est chargé de surveiller l'état de santé la population et d'alerter les pouvoirs publics en cas de menace pour la santé. L'Institut met en œuvre cette mission dans tous les domaines de la santé publique (notamment maladies infectieuses, maladies chroniques, traumatismes, santé environnement, santé travail).